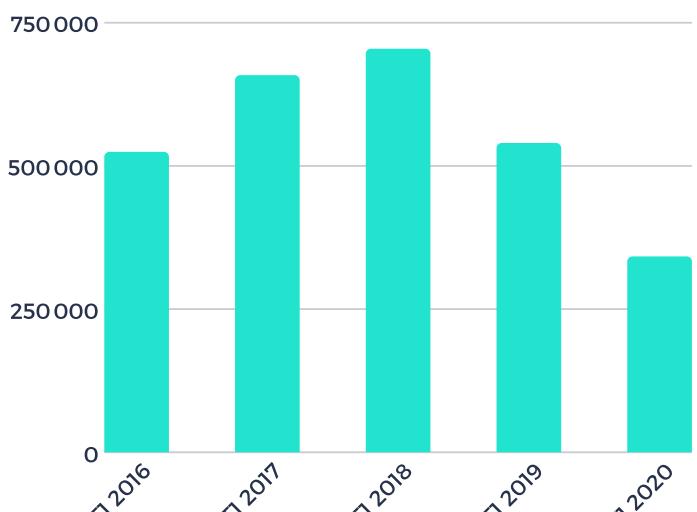


29 AVRIL 2020

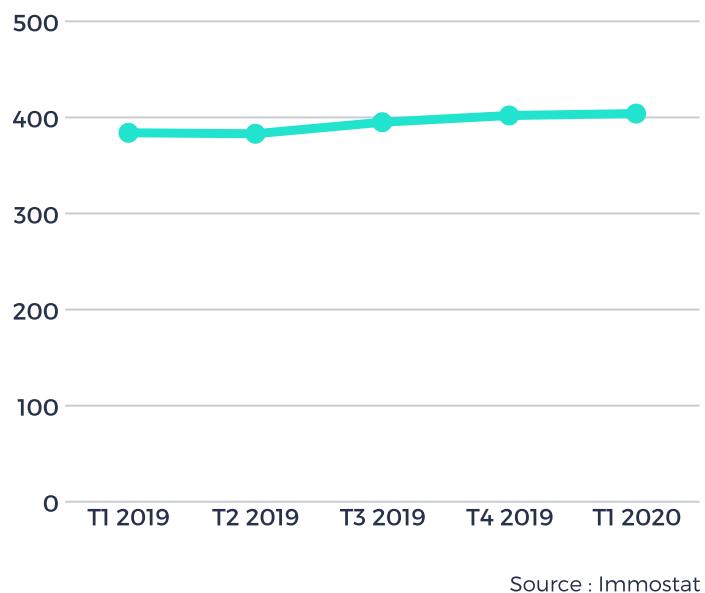
MARCHÉ LOCATIF DES BUREAUX EN IDF

DEMANDE PLACÉE EN FORTE BAISSE

Selon les derniers relevés Immostat, la demande placée de bureaux en Ile-de-France (volume des transactions locatives et ventes à utilisateurs) s'élève à 340 300 m² placés en trois mois, soit une baisse de 37% par rapport à la même période en 2019.



Source : Immostat



Source : Immostat

LE LOYER FACIAL DES BUREAUX

Selon le GIE Immostat, sur la base des transactions ayant eu lieu au cours du trimestre, le loyer facial des bureaux atteint en moyenne 404 € (HT HC) / m² / an, pour les biens de seconde main et 408 € (HT HC) / m² / an pour les biens neufs ou restructurés.

404 €
(HT HC) / m² / an

Loyer facial des bureaux de seconde main en IDF

20,7%

Mesures d'accompagnement des transactions locatives de bureaux de plus de 1 000 m² en IDF.